

N ° DDT-SGREB-2023-253

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ D'ORIENTATION DE
L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28**

signé par

Jean-Michel GOUACHE, PRÉSIDENT DE L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28

le 20 juin 2023

Délibération du Comité d'Orientation de l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

Mission de service public (AP DDT-SGREB-BA 2022-03/1 du 15 avril 2022).

Budget réalisé 2022 :

	Dépenses	Recettes
Animation (154 jours)	104 412 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	15 916 €	
Animation Régionale	337 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	8 514 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		18 788 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		111 801 €
Reprise sur provisions (*)		8 590 €
TOTAL	139 179 €	139 179 €

(*) Provision restante après reprise : 9 411 €

Budget modificatif 2023 :

	Dépenses	Recettes
Animation (142 jours)	103 234 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	15 770 €	
Animation Régionale	1 000 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	9 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		17 324 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		116 443 €
Reprise sur provisions (*)		5 237 €
TOTAL	139 004 €	139 004 €

(*) Provision restante après reprise : 4 174 €

Montant de la redevance annuelle = part forfaitaire + part variable :

Part fixe :	25 € par exploitation (50% pour les limitrophes)
Part variable 2022 :	0.66 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2023 :	0.70 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2024 :	0.80 euros/ 1 000 m3 de volume demandé

Budget prévisionnel 2024 :

	Dépenses	Recettes
Animation (132 jours)	110 460 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	15 770 €	
Animation Régionale	1 000 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	9 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Dotations aux provisions	1 112 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		17 670 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		129 672 €
TOTAL	147 342 €	147 342 €

(*) Provision totale après dotation : 5 286 €

Membres présents ou représentés : 8 (Quorum = 6) ; Votes : Pour : 8 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix.

A Chartres le 20 juin 2023,

Le Président, Jean-Michel GOUACHE.

